

M - Palmes orange

# LE PETIT CORPATUS



NOTRE-DAME-DE-GOURNIER.

JUILLET 1990

# N° 101

ON a fêté le 100 ème Numéro...

Le Samedi 9 Juin restera une dâte importante dans les annales du " PETIT CORPATUS " ,en effet pour marquer la sortie du No 100, L'ASSOCIATION CULTURE et LOISIRs de L'OBIYOU,avait invité:MICHAEL,ACHIM,et THOMAS ARABIN. trois descendants de la famille ARABIN,faisant partie des Huguenots qui ayant quitté CORPS en 1685 pendant les guerres de Religion,se sont établis en Allemagne à DAUBHAUSEN (voir la carte plus loin.)

Ils étaient présents à l'apéritif,servi Salle polyvalente,ainsi que le Dr Cardin,conseiller général,le conseil Municipal,le père Delaplagne, Les membres du bureau de l'Association " culture et Loisirs " les Présidents d'Associations,et les lecteurs du " petit Corpatus "

La Présidente Gisèle ROUX,accueillait les participants,les remerciait,de leur présence,et rappelait en quelques mots,la création du petit " PETIT CORPATUS ",pour arriver au 100 ème numéro,14 ans plus tard en soulignant le rôle important joué par le journal,dans les relations avec la famille ARABIN et en particulier le travail réalisé par Mr Jean GUEYDAN,concernant les recherches généalogiques de cette famille qui ont même permis de retrouver un autre descendant: Mr LUDINGTON en Californie.Ce qui fait dire à Mr GUEYDAN, que CORPS va devenir le centre du monde des recherches généalogiques...

Nous avons regretté son absence ce jour - là,ainsi que celle de Mr et Mme HELLY,descendants de la famille RUYNAT de Gournier,qui devaient être parmi nous.

Le Dr Cardin prenait la parole,pour souligner la place que tient le "PETIT CORPATUS " dans le village et remerciait toutes les personnes ,qui participent à sa rédaction ,a sa parution ,distribution,expédition etc....

le Dr Cardin souhaitait la bienvenue aux membres de la famille ARABIN en espérant les revoir souvent ainsi que d'autres familles de DAUBHAUSEN originaires de CORPS.Thomas ARABIN ajoutait quelques mots,pour exprimer sa joie et son émotion de se retrouver dans le pays de ses ancêtres,et sa gratitude envers les membres de l'Association,qui lui ont apporté de précieux renseignements sur sa famille.Il remettait un livre de leur histoire à DAUBHAUSEN et remerciait l'Association Culture et Loisirs de son accueil.

GISELE ROUX au nom de l'association leur offrait,ainsi qu'au Dr Cardin une médaille commémorative de cette journée;puis la chorale dirigée par Mme Maurycette Francou entonnait quelques chants,dont la chanson de Corps,et une en Allemand,fort appréciée des invités.

Tous les participants se rassemblaient ensuite autour du verre de l'amitié,avant que les membres du bureau de l'Association,leurs invités,et

101

Mr et Mme Veyssière, Claudette Ruty, et Mireille Francou (servant d'interprètes) se retrouvent au restaurant du TILLEUL, autour d'un délicieux repas, préparé et servi par Claude Jourdan et son équipe.

Dans la Salle à manger, c'était la rencontre avec un groupe Canadiens de " la Rivière du Loup " et c'est dans une très bonne ambiance que s'est déroulé le repas, agrémenté de chants Canadiens, Allemands, et Français.

Puis, c'était le déplacement au Sautet, pour admirer les sauts en élastique. La visite guidée de Corps, le repas, et pour terminer le bal à la Salle des fêtes.

- C'est à dire une journée bien remplie, qui a enchanté les participants et dont la réussite revient à tous les Membres de l'Association, qui avaient parfaitement organisé cette fête.

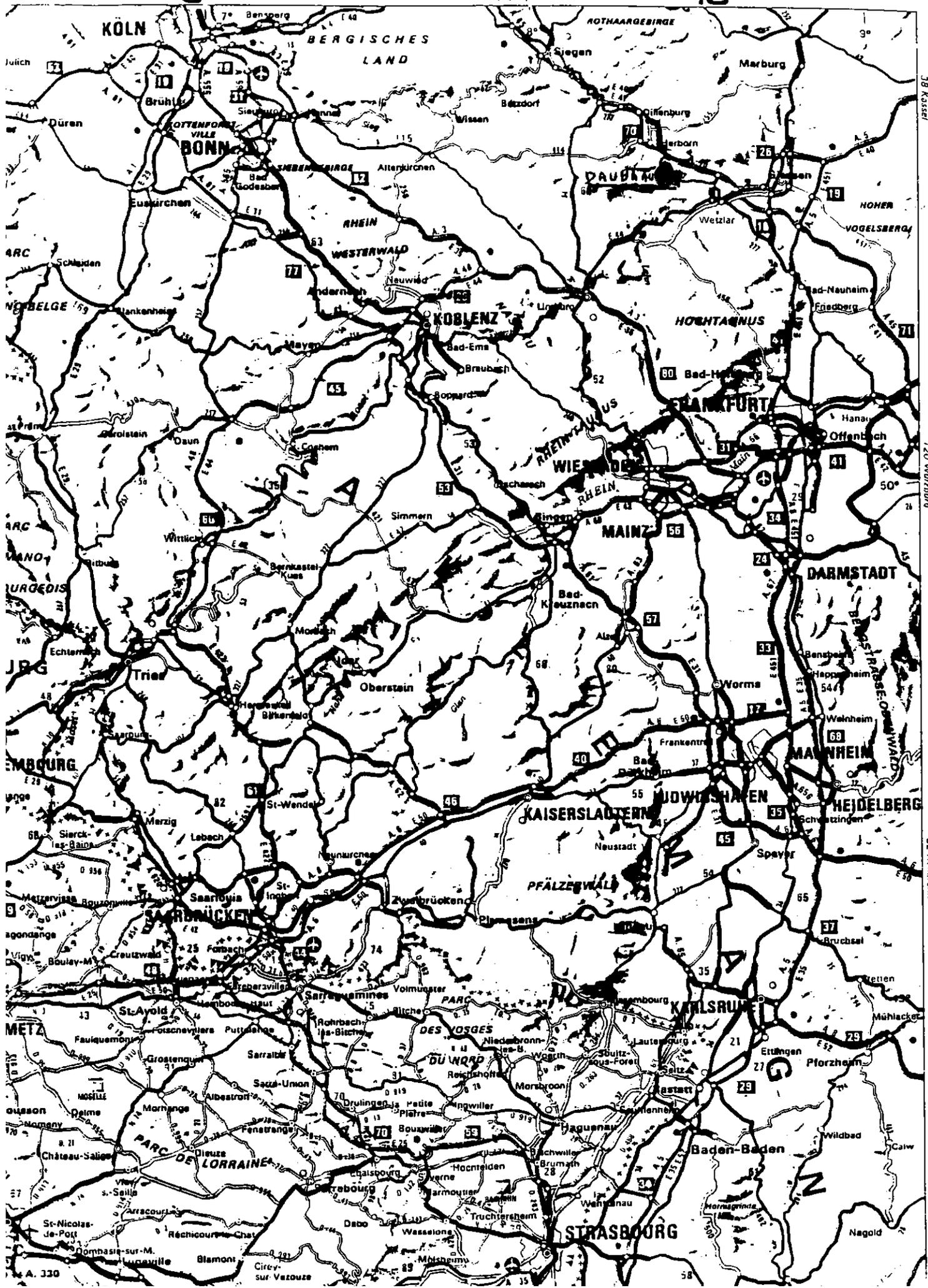
PS. Dans le No 100 " Spécial Souvenir "; il manquait l'éditorial du No 8 et la recette des " beignettes " ou Ravioles de Corps, que vous trouverez dans ce numéro.



en rose : indication du Village de DAUBHAUSEN.

9

10



38 Kassel

120 Würzburg

52 Heilbronn

79 Stuttgart

ERRATUM

Sur le Numéro 98, dans l'annonce du décès de Mme ANNE COMBE, il avait été omis:  
Belle-soeur de FRANÇOISE et ROGER GRAND, GABY et DANIELE HOSTACHY et de  
CLAUDINE et MICHEL CHEVALLIER.

EXPOSITION "PEINTRES LOCAUX"

A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

-----

Cet été, la Bibliothèque Municipale de CORPS accueille aux heures  
d'ouverture, une exposition de différents peintres locaux :

Mr FLORENCE Jean-Paul, Mr CHARMOT, MME MERLE Madeleine, Mr BERNARD  
René, Mr PRA René, Pierre-Ange, Mme BERGER Jeanne, Mr BALLETT Robert.

Heures d'ouverture : le MARDI de 20 Heures à 21 Heures

le JEUDI de 10 Heures à 12 Heures

le SAMEDI de 14 Heures à 16 Heures

Nous espérons que vous viendrez nombreux visiter ces expositions et  
faire connaissance avec la Bibliothèque pour découvrir les nouveau-  
tés, romans et bandes dessinées.

VISITE COMMENTEE DE CORPS

L'Association CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU vous invite à participer à  
la visite commentée du village, qui aura lieu le MARDI 24 JUILLET à 20 H,  
Rendez - vous devant l'église.

CLUB DU 3ème AGE

La kermesse du Club aura lieu, le dimanche 5 août. Il est de-  
mandé aux personnes qui ont confectionné des objets ou à celles  
qui désirent en offrir de les apporter à la Permanence du Club  
à partir du mardi 17 juillet et avant le mardi 31 juillet der-  
nier délai.

Les billets de la grande TOMBOLA annuelle sont en vente au  
prix de 50 F le carnet (1 lot par carnet) auprès des responsa-  
bles du club.

\*\*\*\*\*

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16.06.1990

Présents : G. CARDIN . R. BERNARD . E. PELLISSIER . J. BLANC .  
G. ROUX . C. BONDARNAUD . M. CORBY . J.M GONSOLIN .  
M. NEBON . M. FRANCOU . R.A. MOUSSIER . G. GUEYDAN

Représentée : Mme MONIER absents : L. REYNIER . G. BOULANGER

1) Commémoration de l'appel du 18 juin

A l'occasion de ce 50 ème anniversaire, un dépôt de gerbe au monument aux morts, aura lieu le lundi 18 juin à 19 h.

2) Courrier de Mme Véronique Dumas, concernant son congé parental.

3) Concours apporté aux collectivités locales pour entretien des bâtiments communaux. Le conseil municipal renouvelle cette mission à la D.D.E.

4) Mr le Maire fait part d'un projet concernant l'enseignement de l'anglais en CM2 à la rentrée 1990 et CM1 en 1991, à raison de 2 h par semaine, pendant 30 semaines, regroupement par canton (15 enfants concernés de La Salle en Beaumont et Corps). Transport à la charge des communes, enseignement gratuit, si effectué par les professeurs du C.E.S.  
Le conseil municipal est d'accord, si les cours sont donnés par les professeurs du C.E.S.

5) Ramonage

2 entreprises offrent leurs services :

Mr MITOLO 150 frs T.T.C.  
Mr COEUR 140 frs T.T.C.

Les personnes intéressées, sont priées de s'inscrire en mairie.

6) Révision du P.O.S.

3 demandes sont en attente, aussi le C.M. décide d'engager la procédure de révision du plan d'occupation du sol. Les dates seront annoncées par la presse et affichées en mairie.

7) Appel d'offres, concernant la restauration du mas de la côte par l'O.P.A.C.

Ouverture des plis le 20 juin à 14 h 30.

Commission d'attribution des logements :

M. NEBON . G. GUEYDAN . G. ROUX . J. BLANC.

8) Sapeurs pompiers

Mr Gueydan demande des explications sur la compagnie de sapeurs pompiers. Mr le maire annonce qu'une réunion aura lieu le jeudi 21 juin avec le colonel PAILLOT et invite le conseil municipal à y assister.

9) Taxe de séjour :

elle est fixée à 1 fr pour les terrains de camping et caravanning  
2 fr pour les meublés, le village de vacances  
hotel 1 étoile et hotel de Préfecture  
2,50 fr pour les hotels 2 étoiles.

10) Rectification des taux d'imposition

Taxe professionnelle :	24,67 %	au lieu de	24,91 %
Taxe d'habitation :	7,42 %	"	7,40 %
Foncier bâti :	15,95 %	"	15,91 %
Foncier non bâti :	inchangé.		

11) Vente d'un camping privé

Le propriétaire informe la commune de la vente du terrain et de l'habitation. Vu le prix demandé la commune n'est pas preneur.

12) Aménagement de chaussée

Un aménagement avec pose de caniveaux est nécessaire, depuis le Nouvel Hotel jusqu'à la Roseraie, à cause du revêtement de la route. Coût 24.000 frs environ, à prendre sur l'entretien différé.

13) Litige sur redevance des ordures ménagères.

Courrier de Maître Lachenal, concernant la redevance d'un hotel passée de 3 600 frs en 1988 à 9 225 frs en 1989, relative à l'agrandissement de l'hotel.  
Une réponse sera faite à Maître Lachenal.

14) Protection des sources d'alimentation en eau potable des communes de La Salette et Corps.

L'O.N.F. présente 1 devis concernant la fourniture, la pose de piquets, d'un filet nylon, de 2 portails et la signalisation autour du captage des sources.

Une subvention sera demandée au Conseil Général.

15) Captage de Boustigues :

Des travaux sont prévus à côté de la maison Chapoux, et de la source de la cave de carrière pour la vérification des sources et pose de clôture.

Achat d'une batterie par l'A.F.P. qui permet de demander à E.D.F. de débrancher le câble qui traverse le chemin de la montagne.

Réservoir de l'alpage

Mme Bondarnaud annonce qu'il n'y a pas de fuites apparentes et que le réservoir est plein.

16) Entretien des forêts

Proposition de L'O.N.F. pour une 1ère éclaircie résineuse des parcelles A & G avec une subvention de 30 %.

Suivi des travaux : J.M. GONSOLIN E. PELLISSIER.

17) Sauts en élastique

Mr le maire annonce qu'une réunion aura lieu le jeudi 21 juin à 10 h, pour étudier une convention entre E.D.F. et la commune concernant les sauts en élastique, sur le Pont du Sautet.

18) Jury criminel

Après tirage au sort sur les listes électorales des 13 communes du canton, ont été désignés 3 membres :

Mr Charles BUTTOLO Saint Laurent en Beaumont

Mr Michel MORY de La Salette Fallavaux

Mr Pierre Charles de Beaufin

19) Echange de terrain

A la demande de Mr Ph. Dumas, la municipalité consent à un échange de 600 m<sup>2</sup>, à côté de son habitation contre 1 terrain de même surface à côté de la forêt communale.  
Frais à charge de Mr Dumas.

20 ) Commission environnement.

Cette commission propose de fermer à clé la décharge municipale, clé déposée en mairie. L'achat de 40 conifères, à planter à l'intérieur du grillage, la remise en état du grillage.

La réparation de 3 bancs et l'achat de 4 poubelles  
L'aménagement des abords du barquier  
2 bacs de fleurs seront placés de chaque côté supprimant 2 places de parking. Mme Roux regrette la suppression de ces 2 places de parking, pénalisant le commerce local. Mr Gueydan fait remarquer que de nombreuses places de parking sont occupées par les garagistes. Mme Roux répond que suivant l'emplacement, les places n'ont pas le même intérêt.  
vote contre : G. Roux

Suppression du panneau d'affichage. Vote. abstention : M. CORBY  
Condamnation du W.C. vote. abstention: E. PELLISSIER G. ROUX  
Suppression de la poubelle derrière le barquier. Voté à l'unanimité.

Amélioration du fléchage des W.C. publics

La restauration du porche de la cour de l'immeuble Le Beaumont  
Devis pour refaire la bordure du toit de la mairie, côté rue MazeI.

21) Entretien du terrain de foot.

Il est effectué par les membres du football club soit une tonte tous les 2 jours. Arrosage 1 fois par semaine et 1 500 kg d'engrais

22) Commande de matériel : pour le tir à l'arc et le golf.  
Remboursé par annuité par le football club.

23) Foire artisanale.

Une foire artisanale aura lieu le dimanche 29 juillet. S'assurer que tous les exposants soient en règle avec la législation en vigueur, fiscalement et socialement, ce jour-là et les jours de marché.

24 Zone piétonne.

Les panneaux seront placés Grande Rue pour les mois de juillet et août.

25) Cotisation pour l'année Charles de Gaulle : 100 frs seront versés à l'association.

26) Sécurité du lac.

2 gendarmes auxilliaires ont été demandés.  
Pose de panneaux vers la plage, rendant obligatoire le port du gilet ou de la ceinture de sauvetage sur le lac.

Le Comité de rédaction

---

DDN DU SANG

=====

Le Centre Régional de Transfusion Sanguine de MARSEILLE vous invite à venir donner votre Sang le MARDI 17 Juillet de 8 Heures à midi, Salle de la mairie de CORPS.

S.I.V.O.M.

Compte rendu de la réunion du 20.04.90 à BEAUFIN

Présents : Mrs VINCENT . G. CARDIN . A. CHARLES . M. BALME .  
 Y. MOUTIN . J. BLANC . J.C. ABERT . E. CHARLES .  
 MONETTI . AUBAUD . A. MEILLAND REY . R. BOUTEILLON .  
 G. PERRIER . R. GRAND . A. FAQUIN . F. BONET .  
 A. BONTHOUX . E. BOREL . L. PRAT . Mmes M. FESSIA .  
 S. RIGLET . J. VIAL . G. ROUX . délégués S.I.V.O.M.  
 Mrs MOREL . TOSCAN & REYMOND de l'équipement  
 Mr MOREL percepteur  
 Mr CAYOL

Mr Vincent, président du SIVOM, ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux participants, remercie Mr Bonthoux, maire de Beaufin, d'accueillir cette assemblée dans sa commune et passe la parole à Mr Morel percepteur, qui donne les résultats du compte administratif, s'équilibrant en fonctionnement :

Recettes	Dépenses
1.006 603,26	1.022 994,28
et laissant apparaître un déficit de	16.391,02

Investissement :

Recettes	Dépenses
2.794 584,41	2.298 216,52
excédant : + 496 367,89	

Résultat cumulé fin 1989 .

excédant : + 479 976,87

Le compte administratif est approuvé à l'unanimité.

Ensuite Mr Morel présente le budget primitif 1990

Fonctionnement	dépenses	recettes
	1.029 397	
Investissement	dépenses	recettes
	5.026 941	

dont programme : voirie rurale, entretien différé à répartir entre les communes.

Mr Grand s'étonne du peu de subventions accordées à la voirie départementale.

F.A.L. touristique

Mr Blanc, président de l'office du tourisme demande que le 1/10 de la somme encaissée soit versé en subvention, directement par le SIVOM à l'office du tourisme.

Vote à bulletin secret : résultat : 1 nul  
 7 non  
 18 oui

Pour les 4 communes : La Salle en Beaumont, Saint Laurent en Beaumont, Sainte Luce, Saint Michel en Beaumont, dépendant aussi du SIVOM de Valbonnais, le 1/10 de la dotation sera partagé entre les SIVOM.

Suite à une observation de Mr Grand, Mr Blanc s'engage à faire parvenir, un dépliant touristique à tous les maires.

#### Centre de secours

Mr Blanc remet en cause la prise en charge du fonctionnement du centre de secours et la participation du SIVOM. Après délibération une des communes n'étant pas concernée, les délégués estiment qu'il serait souhaitable d'envisager la création d'un syndicat du centre de secours. Pour cela, il sera demandé à des représentants du centre départemental de venir expliquer le fonctionnement de ces syndicats à une prochaine réunion du SIVOM.

#### Dépliant touristique

Suite à une demande de la sté APECTIS, concernant une aide financière du SIVOM pour la sortie d'un nouveau dépliant, Mr Vincent demande des précisions à Mr Blanc, qui cautionne cette opération. Mr Blanc assure qu'il n'a jamais été question que le SIVOM participe à cette réalisation. Mme ROUX précise que le financement est largement assuré par les annonces publicitaires.

#### Relais télévision 5ème et 6ème chaîne

Des propositions ont été faites par Mr Oanessian de T.D.F. concernant l'investissement et le fonctionnement de l'équipement de ces relais. Le coût varie selon l'inscription ou pas de ces relais au plan départemental.

Le Dr Cardin fera parvenir un tableau récapitulatif à chaque commune. La décision sera prise ultérieurement.

#### Etude "Montagnes bleues"

Le groupe EOLE demande au SIVOM de signer une convention, pour la prise en charge du financement des études "Montagnes bleues", concernant l'aménagement des rives des lacs, d'un montant de 160 000 frs h.t. Mr Vincent et Mr Morel après avoir étudiés ce cas déclarent que ce financement n'est pas légal. Le syndicat n'étant pas créé et l'assise géographique dépasse les limites du SIVOM.

#### Présence verte

En 1989 le SIVOM avait décidé de participer à l'installation de 15 postes de télé alarme pour une année, cette aide sera reconduite exceptionnellement en 1990 pour une somme de 8000 frs. Mme Roux expliquant que la somme prévue en 1989 n'a pas été totalement dépensée.

#### Demande de subventions

Les subventions accordées en 1989, ont été reconduites pour les mêmes sommes. La foulée verte 1 200 frs accordés au lieu de 1 500 frs demandé Les Ambelons nor. prévu au budget.

#### Vote du budget primitif 1990 à l'unanimité

Intervention de Mr Cayol de La Mure qui présente un projet, concernant la plantation d'arbres truffiers : chênes et noisetiers prix : de 12 à 45 frs, permettant la culture des truffes sur les 10 hectares de vignes abandonnées dans le canton de Corps.

Possibilité de subvention : 4 000 frs à l'hectare.  
Mr Cayol demande au SIVOM d'appuyer sa demande de subvention  
à la C.E.E.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.  
Mr Bonthoux invite les participants à un apéritif servi dans  
le boulodrome, suivi d'un repas amical au relais de La Trinité.

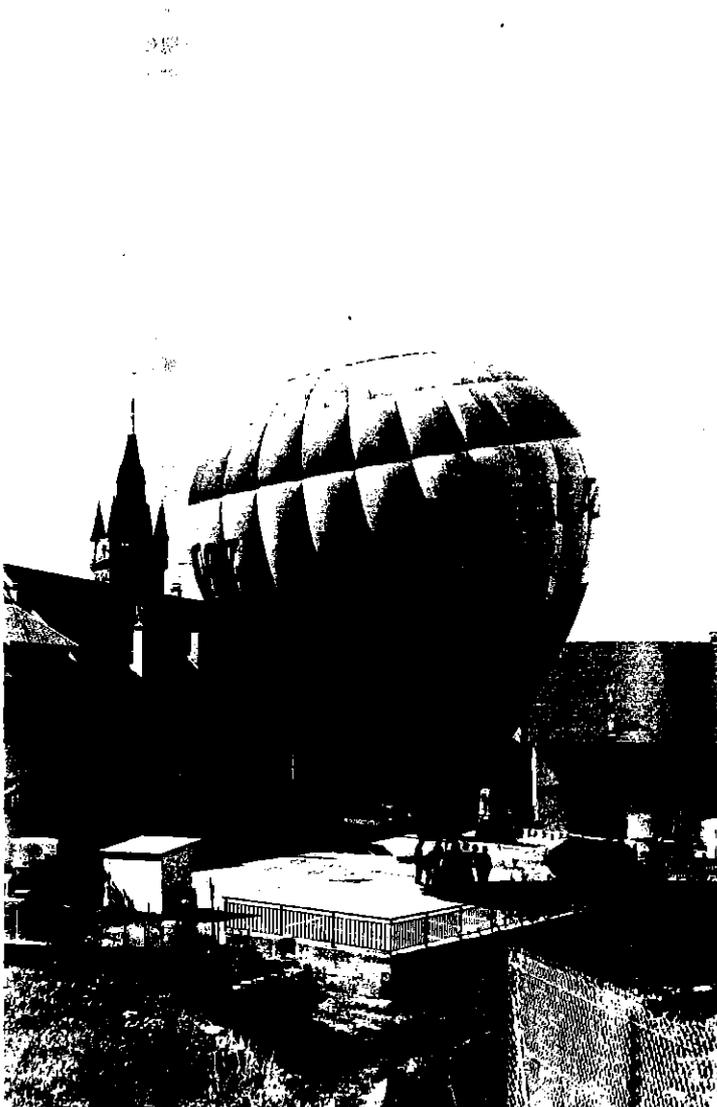
Pour terminer la journée une partie des délégués, s'affronte à la  
lyonnaise dans le magnifique boulodrome chauffé et couvert  
de Beaufin.

C'est la quadrette de Mrs Meilland Rey, Bouteillon de Saint  
Laurent en Beaumont, Charles de la Salette et Bonthoux de  
Beaufin qui remporta la finale.

---

PHOTOS DES JOURNEES COMMERCIALES.

=====



## COMMEMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

En cette année, déclarée "année du Général de Gaulle", commémorant le 100<sup>ème</sup> anniversaire de sa naissance et le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'appel du 18 juin, la municipalité, représentée par le maire, le Docteur G. Cardin, des adjoints M. E. Pelissier et Mme G. Roux, et des conseillers MM. Marc Corby, J.M. Gonsolin, G. Gueydan et Mme R.A. Moussier, s'est rendue avec une poignée de Corpatus au monument aux morts le lundi 18 juin à 18 heures pour déposer une gerbe, lire l'appel du 18 juin, et se recueillir en cette journée souvenir.

A cette occasion, le club philatélique avait mis en place une exposition très intéressante, avec des documents de presse, photos et timbres, avec vente d'enveloppes 1<sup>er</sup> jour de ce 50<sup>ème</sup> anniversaire.



### A TOUS LES FRANÇAIS

*La France a perdu une bataille !  
Mais la France n'a pas perdu la guerre !*

Des gouvernants de rencontre ont pu capituler, cédant à la panique, oubliant l'honneur, livrant le pays à la servitude. Cependant, rien n'est perdu !

Rien n'est perdu, parce que cette guerre est une guerre mondiale. Dans l'univers libre, des forces immenses n'ont pas encore donné. Un jour, ces forces écraseront l'ennemi. Il faut que la France, ce jour-là, soit présente à la victoire. Alors, elle retrouvera sa liberté et sa grandeur. Tel est mon but, mon seul but !

Voilà pourquoi je convie tous les Français, où qu'ils se trouvent, à s'unir à moi dans l'action, dans le sacrifice et dans l'espérance.

Notre patrie est en péril de mort.

Luttons tous pour la sauver !

### VIVE LA FRANCE !

18 JUIN 1940

GÉNÉRAL DE GAULLE



ASSOCIATION LOCALE D'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL GERANT LE SERVICE DE SOINS A DOMICILE-DE CORPS-BEAUMONT-VALBONNAIS.

dont le siège est à :

Mairie de LA SALLE EN BEAUMONT - 38350 LA MURE

Cette association a pour but :

d'assurer l'animation, la gestion et le bon fonctionnement du Service de soins placé sous sa responsabilité, lequel dispense aux malades les soins infirmiers prescrits par le corps médical sans discrimination, dans un esprit d'aide matérielle et morale aux personnes âgées et aux personnes atteintes de maladies invalidantes.

Elle a également pour vocation :

- de promouvoir, par tous les moyens appropriés, l'éducation sanitaire des bénéficiaires et de concourir ainsi à la mise en place d'une politique de prévention,
- de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, en coordination avec tous les partenaires concernés.

Vous voudrez bien trouver ci-dessous la liste des membres du Bureau :

Présidente :

Madame ROUX Gisèle,  
domiciliée à : Routé de Gap - 38970 CORPS  
nationalité : française - profession : commerçante

Vice-Président :

Monsieur FORISSIER Michel,  
domicilié à : 38740 VALBONNAIS  
nationalité : française - profession : retraité

Secrétaire :

Monsieur MOISAND Albert,  
domicilié à : ORIS EN RATTIER - 38350 LA MURE  
nationalité : française - profession : retraité

Secrétaire-adjointe :

Madame PELISSIER Marie-Joséphine,  
domiciliée à : 1, rue de la Côte - 38970 CORPS  
nationalité : française - profession : retraitée

Trésorier :

Madame SAVIGNON Juliette,  
domiciliée à : AMBEL - 38970 CORPS  
nationalité : française - profession : sans profession

Trésorière-adjointe :

Madame BEVILLARD Catherine,  
domiciliée à : Ave Chion Ducollet - 38350 LA MURE  
nationalité : française - profession : Infirmière

Membres :

1 - Mme BERNARD-BRUNEL Raymonde,  
domiciliée à : ENTRAIGUES - 38740 VALBONNAIS  
nationalité : française - profession : retraitée

2 - M. ESCALON Jean-Louis  
domicilié à : 38740 VALBONNAIS  
nationalité : français - profession : Médecin

3 - Mme GARNAUD Denise,  
domiciliée à : LA SALLE EN BEAUMONT - 38350 LA MURE  
nationalité : française - profession : retraitée

# SERVICE DE SOINS

Permanence :

Mardi :  
de 14h à 17h

Jeudi :  
de 9h à 12h  
14h à 16h

POUR LE MAINTIEN  
A DOMICILE DES  
PERSONNES AGEES

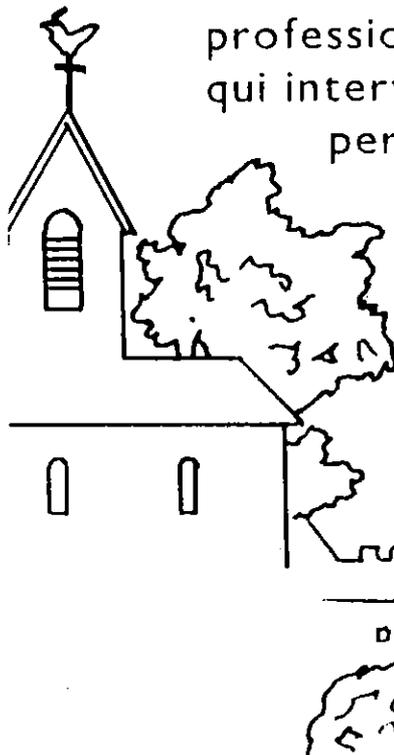
tél :

76 30 21 19

- Améliorer le soutien à domicile des personnes âgées dans le domaine des soins infirmiers ;
- éviter une hospitalisation inadaptée qui déracine la personne âgée ;
- faciliter ou accélérer une sortie de l'hôpital ;
- aider les enfants qui ont à charge, chez eux, des parents âgés ;
- prévenir et retarder la dégradation de l'état de santé des personnes et les aider à garder leur autonomie.

Tels sont les buts du **service de soins infirmiers à domicile aux personnes âgées**.

Ce service coordonne l'action d'une équipe de professionnels (infirmiers, aides soignants, pédicures) qui interviennent sur prescription médicale auprès des personnes malades, invalides ou handicapées, pour assurer des soins globaux et continus : soins infirmiers et d'hygiène générale (toilette, prévention d'escarres, aide pour le lever, le coucher, boire ou manger, etc.).



AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL



# UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE

Le service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées est géré et animé par une association d'aide à domicile en milieu rural (A.D.M.R.), composée de bénévoles. Cette association intervient sur plusieurs communes.

Elle a, entre autres, pour fonction :

- de détecter les besoins et faire connaître le service ;
- d'assurer la gestion financière globale du service ;
- de recruter le personnel salarié ;
- de veiller à l'environnement affectif des bénéficiaires en maintenant leurs relations sociales avec les clubs, les institutions locales, le voisinage...

QUI PEUT  
BENEFICIER  
DU SERVICE

COMMENT  
S'ORGANISE  
L'INTERVENTION

C O M M U N I C A T I O N

■ Le service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou dépendantes (dans certains cas, le service peut aussi intervenir auprès de personnes de moins de 60 ans).

■ Il faut par ailleurs que la personne se trouve dans une des situations suivantes :

- phase aiguë de maladie temporaire, sans gravité (exemple : grippe, fracture, bronchite) ;
- état de dépendance qui nécessite une prise en charge pour une durée très longue, pouvant aller jusqu'à une phase terminale de vie (exemple : cancer).

■ La personne doit également être affiliée à un régime d'assurance maladie et résider à domicile (à son domicile, chez des parents ou amis ou encore dans un foyer logement).

## DEMANDE, ATTRIBUTION ET COUT

■ La demande d'entrée dans le service doit être faite auprès de l'association A.D.M.R. gestionnaire du service. La personne peut également s'adresser à son médecin ou infirmier.

■ C'est le médecin traitant ou hospitalier qui prescrit l'entrée dans le service et qui garde la responsabilité du traitement prescrit.

■ C'est la caisse d'assurance maladie ou l'aide médicale (pour les non assurés sociaux) qui paie l'intervention. La personne prise en charge n'a rien à déboursier.

L'équipe soignante est constituée d'aides soignants, d'infirmiers (libéraux ou d'un centre de soins ayant passé convention avec le service) et de pédicures.

Les aides soignants sont salariés du service ; ils travaillent souvent à temps partiel.

Le malade conserve le libre choix de son infirmier et de son pédicure qui sont rémunérés à l'acte ou à la vacation par le service.

L'équipe soignante assure l'ensemble des soins infirmiers et d'hygiène. Il y a partage des tâches en fonction des actes qui relèvent de la compétence ou de la qualification de chacun.

La fréquence et la durée des interventions auprès des malades varient en fonction des besoins. Le service fonctionne sept jours sur sept.

La responsabilité du fonctionnement du service et la coordination des interventions sont assurées par une infirmière coordinatrice, salariée de l'association. Elle a également un rôle d'encadrement des aides soignants et s'occupe du travail administratif.

S.S.A.D  
Canton de Corps-  
Beaumont, Valbonnais  
38740 VALBONNAIS  
ouvert depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1990.

## LA PROFESSION DE FOI

Le dimanche 10 juin, à eu lieu en l'église de Corps, une cérémonie importante pour : Laurent Cardin, David Dedaele, Bénédicte Milcent, Estelle Perot et Nicolas Rivière, puisqu'ils célébraient leur profession de foi et pour David Dumesnil et Romuald Salmon, qui communiaient pour la 1ère fois. La messe célébrée par le père Delaplagne et animée par Mme Milcent, qui a préparé les enfants tout au long de l'année, avec la participation de Mme Francou et de la chorale, était bien émouvante. Les familles des enfants et tous les paroissiens étaient présents ce jour-là, ont partagé leur joie.



## FETE DE LA MUSIQUE JEUDI 21 JUIN

Après que les cloches sonnait à toutes volées, aient rassemblé la population à la salle des fêtes, les enfants de la classe maternelle de Mme Serre interprétaient plusieurs chants, suivis des enfants de la classe de Mme Mathieu, accompagnés à la guitare par MM. Di Tommasso et Mura.

Ensuite la chorale dirigée par Mme Francou prenait la relève avant de céder la place à différents musiciens : flûte, guitare. La nombreuse assistance était ravie de cet intermède musical marquant à sa façon la fête de la musique grâce à tous ceux qui y ont participé.



## CORPS, LES PREMIERES JOURNEES COMMERCIALES UNE REUSSITE COMPLETE

L'union des commerçants, nouvellement créée, avait choisi les dates des 5 et 6 Mai pour organiser ses premières journées commerciales. Cette association, sous la présidence de Jean-François Rostaing, a réussi à grouper les commerçants locaux de l'alimentation devant la Mairie, où chacun vendait ses produits. De nombreux brocanteurs avaient installé des meubles, tableaux, souvenirs du passé... des animaux également canards, âne, poules... Un limonaire apportait la touche musicale, les voitures neuves et d'occasion attendaient les clients et une énorme Montgolfière offrait des vols captifs au dessus du village à tous les amateurs.

Chevaux et poneys sillonnaient les rues promenant les enfants.

Tous les commerces participaient à cette animation. Le samedi soir, un bal à la salle des fêtes rassemblait jeunes et moins jeunes et le dimanche après-midi, les Majorettes de la Mure démontraient leur talent, avec grâce et adresse.

Toutes ces distractions avaient attiré la foule des grands jours, et malgré l'orage, qui a éclaté les deux jours en plein après-midi et qui a perturbé le bon déroulement de ces manifestations, il faut reconnaître que ces journées ont été un succès. La tombola dotée de nombreux lots (à retirer à l'hôtel Napoléon) a donné les résultats suivants:



n° 001009 autoradio cassette, stéréo FM; 1011 lot à retirer à la boucherie Templier. 1033 un saucisson à cuire. 1037 un bon d'achat de 100F. chez \* l'épicier \$ 1050 auto radio cassette stéréo FM. 1062 deux disques 45 T. 1067 cent sachets de thé. 1070 baladeur à cassette stéréo. 1073 lot à retirer à la boucherie Templier. 1074 une paire de boucles d'oreilles. 1075 une journée de loisir pour deux personnes avec repas au Boustigue H. 1088 deux savons parfumés. 1102 trois bouteilles de vin. 1108 un collier fantaisie. 1123 un billet de tac -o-tac. 1124 deux disques 45 T. 1152 une bouteille de liqueur de framboise. 1156 une boîte de 40 pochettes d'allumettes. 1160 une descente en V.T.T. depuis le sanctuaire de N.D.S. 1162 deux bouteilles de vin mousseux. 1166 un loto à 14 F. 1174 un gâteau pour 10 personnes. 1193 un extincteur à poudre 1 Kg. 1201 une descente en rafting sur le drac. 1213 une descente en V.T.T. depuis le sanctuaire de la Salette. 1211 une paire de boucles d'oreilles. 1212 une descente en V. T.T. depuis le sanctuaire N.D.S. 1231 un saucisson cru. 1250 six bouteilles de réserve "hotel de la poste" 1253 lot à retirer à la boucherie Templier. 1263 un PMU à 20F. 1280 un collier fantaisie 1283 deux bouteilles de champagne de l'hôtel de la poste. 1284 deux disques 45 T. 1288 une descente en rafting sur le drac. 1292 un lot à retirer à la boucherie Templier. 1298 bon d'achat de 100F. à l'épicerie Naghibi. 1302 1 paire de boucles d'oreilles. 1308 2 repas au restaurant " Les Voyageurs. 1309 un lot à retirer à la boucherie Templier. 1311 2 disques 45T. 1319 deux savons parfumés. 1330 bon d'achat de 100F. chez "lépicier" 1352 un PMU à 20F. 1363 2 savons parfumés. 1367 un sweat. 1370 lot d'assiettes décoratives. 1379 minuteur à oeufs électrique. 1380 1,250 de café moulu spécial filtre. 1388 100 sachets de thé. 1392 une descente en V.T.T. depuis le sanctuaire N.D.S. 1407 une mini chaine stéréo. 1414 deux bouteilles de vin mousseux. 1416 un livre. 1417 deux repas à l'hôtel "nouvel hôtel". 1421 un lot à retirer à la boucherie Templier. 1423 radio réveil électrique gol FM. 1433 100 sachets de thé. 1439 un jeu PMU à 30 F. 1446 2 bouteilles de vin mousseux. 1450 750g de café moulu 100% arabica. 1452 1 lot à retirer à la boucherie Templier. 1454 1 descente en rafting sur le Drac. 1465 1 lot à retirer à la boucherie Templier. 1484 diffuseur de parfum électrique. 8326 1 paire de boucles d'oreilles. 8335 1 baladeur stéréo à cassette. 8337 1 journée de loisirs pour deux personnes avec repas au Boustigue hôtel. 8351 1 collier fantaisie. 8357 2 repas à l'hôtel de la Poste. 8393 1 repas au restaurant Le Tilleul. 8414 1 lot à retirer à la boucherie Templier. 8416 1 PMU à 30 F. 8419 1 PMU à 50 F. 8420 1 descente en rafting sur le Drac. 8433 1 murçon. 8442 1 lot à retirer à la boucherie Templier. 8479 1 séance de sauna pour deux personnes. 8461 1 appareil photo Kodac gimini. 8486 réveil électronique à affichage digital. 8497 1 PMU à 20 F. 8499 1 épaule d'agneau.

Lots à retirer à l'Hôtel Napoléon.

## LES NUITS MUSICALES DE CORPS

C'est le **10 JUILLET** que s'ouvre le Festival. Il commencera par un récital de chant. La cantatrice **Cécile FOURNIER** (soprano) nous fera entendre de sa voix puissante et suave des Mélodies de Brahms, Mozart etc.

Le **17 JUILLET** c'est un quatuor de Trombones qui interprètera un programme très varié, choisi parmi les Musiciens classiques et modernes. Ils jouent de leur instrument avec la même délicatesse et dextérité, que s'ils "tricotaient de la dentelle".

Le **20 JUILLET**, les soeurs **HIMO** ( piano et violoncelle ) nous ont aussi élaboré un programme très judicieux. Tantôt nous entendrons le Violoncelle seul, puis en duo avec le piano. Les Suites populaires Espagnoles sont des airs ravissants que vous apprécierez tous. **Nadia HIMO** interprètera une Sonate pour Piano seul à son tour. La soirée nous paraîtra trop courte.

Le **27 JUILLET** **Didier HENRY**, baryton très connu viendra nous interpréter des Airs célèbres, et des Mélodies classiques et modernes. Au Piano **Angeline PONDEPEYRE** l'accompagnera merveilleusement. C'est pour cela que leur nom est : **Le Duo de PARIS**. Dans une oeuvre de Mozart, **Jean-Marc ROLLEZ** viendra ajouter l'accompagnement de la Contrebasse.

Le **31 JUILLET**; Ce soir là nous aurons l'**Ensemble Instrumental de Grenoble**, qui viendra accompagner nos deux merveilleux solistes: **Gérard JARRY** au violon, et **Jean-Marc ROLLEZ** à la Contrebasse. Ils interprèteront une Mélodie en ouverture. Puis les deux solistes, avec toute la virtuosité qui les caractérise, interprèteront chacun un concerto (des plus mélodieux du répertoire) et pour finir un étourdissant Duo Violon-Contrebasse de **BOTTESINI**, qui vous fera vibrer avec leur archet. Quelle soirée!!!

Le **7 AOUT** ; La divine **Martine MAHE** nous charmera avec des Airs très connus. Elle chantera également en duo avec son mari: **Daniel OTTEVAERE** ( très belle voix de basse); lui-même nous réserve quelques airs traditionnels du répertoire lyrique. Ils seront accompagnés par un excellent pianiste: **David SELIG**.

Le **12 AOUT**: Dernière soirée de notre festival à CORPS. Nous serons bercés par les accents d'un violon dont joue avec beaucoup de virtuosité **Pascal LODEON** (grenoblois bien connu), qui sera accompagné au piano par **Jacqueline BARBE** (que je ne présente pas au corpatus, ils la connaissent tous...), excellente pianiste virtuose dans un programme de sonates des plus agréables.

Les deux concerts de Sainte-Luce et de la Salle-en-Beaumont sont donnés par de plus jeunes artistes, mais tout aussi valeureux que leurs aînés, et je crois qu'ils valent le déplacement.

ASSOCIATION  
MUSIQUE à CORPS

*Martine  
Mahe*



"BEIGNETTES" ou "RAVIOLES" de CORPS.

Prendre 400 grs environ de pommes de terre, cuites à l'eau, bien égouttées, 700 à 800 grs de "tomme" fraîche bien égouttée ou des St Marcellin frais, passer le tout au moulin à légumes sur la planche à pâtisserie, ajouter 3 oeufs, du sel, 1/2 paquet de levure Alsacienne. Bien pétrir le tout, ajouter de la farine pour obtenir une pâte qui ne colle pas, mais qui soit assez souple.

Laisser reposer si possible.

Ensuite prendre un morceau de cette pâte, en faire 1 rouleau de 3 à 4 cms de diamètre, le couper en batonnets de 8 à 10 cms, aplatir chaque morceau avec le doigt.

Faire cuire les "BEIGNETTES" à la grande friture en les retournant, quand elles sont bien dorées des deux côtés: les sortir, les laisser égoutter et les servir très chaudes.

!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Cette recette a été aimablement communiquée par Mesdames Anna DUMAS et Marcelle RIVIERE.

**SOLUTIONS**

**Mots croisés**

**Horizontalement :** 1. Faune ; brume. 2. Lu ; isolé ; al. 3. Atre ; égaré. 4. Moineau ; aie. 5. Brette. 6. Eon ; drames. 7. Au ; épeire. 8. Utérus ; ente. 9. Emir ; usuel. 10. Usinées ; été. 11. Ré ; sentes.

**Verticalement :** 1.

Flambeau ; ut. 2. Autoroutes. 3. Rien ; émir. 4. Nient ; érine. 5. Es ; et ; pure. 6. Aèdes ; ès. 7. Bleu ; ri ; usé. 8. Reg ; rares. 9. Aa ; menuet. 10. Marine ; tête. 11. Elée ; stèles.

**SORBET À LA MENTHE SAUCE CHOCOLAT**

Pour 4 personnes. Préparation : 20 mn

pour les zestes confits plus, au moment de servir, 15 mn.

Sorbet à la menthe en vrac, 150 g de chocolat à cuire, 50 g de crème fraîche, 1 orange, sucre.

Prélevez sur une orange un peu de zeste râpé puis, avec un couteau zesteur, découpez les languettes d'écorce. Faites blanchir ces languettes dans de l'eau bouillante 5 mn. Epongez-les puis mettez-les à confire 10 mn dans un sirop de sucre. Laissez refroidir.

Au moment de servir, faites fondre au bain-marie le choco-

lat cassé en morceaux. Ajoutez la crème fraîche en mélangant bien, puis le zeste d'orange râpé. Dans chaque assiette, versez de la sauce au chocolat chaude et posez dessus des boules de sorbet à la menthe. Décorez de quelques écorces d'orange confites et d'une feuille de menthe. Servez.

**Suggestions :** pour gagner du temps, vous pouvez utiliser des écorces d'oranges confites achetées en confiserie.

**POIRES À LA CRÈME AU CARAMEL**

Pour 4 personnes. Préparation et cuisson : 35 mn.

3 poires, 1 verre de vin blanc sec, 50 g de sucre, 12 cerneaux de noix, feuilles de menthe.

**Crème anglaise**

1/2 l de lait, 4 jaunes d'œufs, 50 g de sucre en poudre, 5 c. à soupe de caramel liquide.

Pelez les poires, coupez-les en 4. Dans une casserole, mettez le vin blanc, un verre d'eau et

50 g de sucre. Portez à ébullition, et mettez les poires à pocher dans le sirop 10 mn env. Elles doivent être translucides. Egouttez-les et mettez à refroidir. Par ailleurs, mettez dans une terrine les jaunes d'œufs et le sucre, travaillez le tout jusqu'à ce que le mélange blanchisse un peu. Pendant ce temps, faites bouillir le lait et incorporez-le peu à peu, hors

du feu et en remuant, au mélange. Reversez dans la casserole, ajoutez le caramel liquide et mettez à feu doux en remuant constamment. La crème ne doit pas bouillir. Dès qu'elle nappes le dos de la cuillère, retirez du feu. Laissez refroidir.

Servez les poires avec la crème et décorez avec les noix et des feuilles de menthe.

## ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS

### UNE JOYEUSE SORTIE.....

Pour sa sortie annuelle, l'association Culture et Loisirs de l'Obiou, avait choisi : le chemin de fer de La Mure et la Pierre Percée. Mercredi 20 juin, une trentaine de participants agés de 3 à 77 ans et plus étaient présents en gare de Saint-Georges-de-Commiers pour effectuer le montée jusqu'à La Mure et découvraient des paysages magnifiques, qu'ils avaient le temps d'admirer, des arrêts étaient prévus aux endroits intéressants. A l'arrivée, tous reprenaient la direction de La Motte-d'Aveillans ou avait lieu le pique-nique, avant de commencer l'ascension en direction de la Pierre-Percée, une promenade agréable, qui permettait de découvrir de magnifiques points de vue : le Vallon des Mottes et Pierre-Chatel et les lacs de Laffrey. C'est de ce côté que s'effectuait la descente et ensuite le retour vers Corps, après avoir passé une journée bien remplie, légèrement contrariée par la pluie, mais enrichissante et très animée.



### JURY DES VILLAGES FLEURIS

Le Jury Départemental, de la campagne 1990 de fleurissement de la France, visitera notre village, le Jeudi 26 Juillet à 11 H pour noter les Maisons et Commerces fleuris. Aussi, il est demandé à tous de faire un effort, pour l'entretien des rues et le fleurissement ce jour-là.

\*\*\*\*\*

## FOOTBALL CLUB DE L'OBIOU

1990 ENFIN La 1ère division de district

1990 Année faste pour le football club de l'Obiou, l'équipe A accède à la division supérieure.

Bilan très positif 18 victoires - 2 défaites - 2 nuls

Entraîneur : Alain Reysset -

Responsable effectifs : Jacques Garaud -

Accompagnateur : J.P. Barbe

L'équipe B après une bonne première partie de championnat sombre dans la facilité, ce qui entraîne alors une fin de saison catastrophique. Dommage, car les efforts de Luc Reynier et Franck Welenseck pour tenir cette équipe auraient mérités un meilleur sort.

L'équipe de jeunes sous la direction de Pascal Chaix progresse à chaque sorties. Rendez-vous en 90-91 pour le championnat minimes.

L'équipe débutants à avec une douzaine de "pitchouns" débutée dans la carrière de footballeurs et cela sous les conseils éclairés et paternels de Michal Garnier et J.P. Barbe.

A tout cela il ne faut pas oublier de dire un grand merci à Monsieur le Maire et à son conseil municipal. C'est grâce à une aide fantastique de la commune de Corps que le F.C. Obiou devient une équipe phare du Valmonteys et de la Matheysine.

Merci aussi aux commerçants de Corps qui ont fait un petit geste pour aider et soutenir le club.

---

### RANDONNEES KUKLOS

Pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes, des randonnées accompagnées sont organisées, consulter le programme à l'OFFICE DU TOURISME.

### CENTRE de LOISIRS CORPATUS

Pour les jeunes de 5 à 17 ans, ce Centre vous propose de nombreuses activités, voir le programme de la semaine, affiché à l'OFFICE DU TOURISME.

### CINEMA

Pendant les mois de Juillet et Août, tous les mercredis, à la Salle des Fêtes; 2 séances sont prévues: à 18 Heures et à 21 Heures.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU

Résultat de la vente de brioches pour l'Association Espoir 1990

La vente effectuée le samedi 19 mai, dans tout le canton de Corps, en faveur de l'Association ESPOIR, comité départemental de lutte contre le cancer, a produit :

La Salle en Beaumont	110 brioches	3 803	Frs
Saint Laurent en Beaumont	115 "	3 364	"
Saint Michel en Beaumont	30 "	1 102	"
Saint Pierre de Méarotz	30 "	940	"
Quet en Beaumont	25 "	685	"
Sainte Luce	50 "	870	"
Les Côtes de Corps	40 "	1 200	"
La Salette	50 "	926	"
Ambel	38 "	1 000	"
Beaufin	28 "	720	"
Monestier d'Ambel	15 "	380	"
Pellafol	90 "	3 073,20	
Corps	239 "	<u>6 156,80</u>	
		24 220	"
	860 x 9	-	<u>7 740</u> "
			<u>16 480</u> "

SOMME VERSEE à L'ASSOCIATION ESPOIR:

Au nom de l'association espoir, Mme Gisèle Roux, responsable cantonale de la vente de brioches, remercie Mr Fouilloud, boulanger à la Salla en Beaumont, et Mr Venzin, boulanger à Corps, qui ont confectionné les brioches, les maires, les vendeuses et vendeurs bénévoles et tous ceux qui ont acheté les brioches.

Pour Corps, vendeuses et vendeurs :

Mathilde Mary - Gilbert Gueydan  
 Alice Eymard - Odette Charles  
 Juliette Arbouet - Judith Corréard  
 Solange Balmet - Josette Noël - Gisèle Roux

Pour Beaufin, Ambel, Monestier d'Ambel

Juliette Savignon - Eugène Pellissier.

SIGNATURE DE LA CHARTE QUALITE - VILLE

Dernièrement a été signée à Corps la charte Qualité-Ville liant E.D.F. et la commune de Corps à travers un ensemble de services qui traduisent concrètement la volonté d'E.D.F. d'être à l'écoute et de devenir le partenaire des collectivités locales.

Ces services ont pour but de favoriser le dialogue, faciliter les choix énergétiques, assurer une distribution de qualité de l'électricité dans la ville, fournir une information privilégiée, aider à mieux gérer le budget énergie. Ce dialogue sera ouvert entre M. Cirera, responsable du centre de Saint-Bonnet, et le Dr Cardin, maire de Corps, pour tous les travaux entrepris sur la commune et étude des projets, etc.

Cette charte a été signée par M. Rozier, responsable de l'agence de Gap, et le Dr Cardin, maire, en présence de MM. Liouche, Cirera et Di Tommasso pour E.D.F., et de Mme Roux adjointe, et MM. Corby et Gueydan, conseillers municipaux. Souhaitons de fructueux échanges dans le cadre de la charte Qualité-Vie.

Oui, CORPS a inspiré la poésie d'un recueil " Au pied des Monts",  
édité par J. Citerne, juillet 1933, Imprimerie Louis Jean à Gap,  
extrait les poèmes ci-après.

VENEZ A CORPS

Combien de fois dans votre vie  
Vous avez rêvé des bonheurs  
Que procure à l'âme meurtrie  
Le calme d'un site enchanteur  
A Corps, au pied des montagnes,  
Tout respire la santé  
Et tout reedit dans la campagne  
Des chants d'amour et de gaité,  
Et dans le vallon,  
Le long des buissons,  
Tout répète cette chanson.  
Venez à Corps pour être heureux,  
Car Corps n'est pas, je le proclame  
Comme on le croit un corps sans âme  
Mais un corps sain et merveilleux.  
Vous qui voulez, loin de la ville,  
Goûter un repas bienfaiteur  
Et vivre une vie tranquille  
Faites de calme et de douceur  
Venez à Corps où la nature  
Pour vous déployer son art,  
Et vous partirez enchanté  
Et comme nous vous chanterez.  
Venez à Corps pour être heureux,  
Vous oublierez les jours moroses,  
Vous y verrez de belles choses,  
Corps est le pays du Bon Dieu.  
Il est d'autres régions charmantes,  
Où l'existence est captivante  
Mais Corps est bien plus délicieux.  
Et sur les flancs de ses montagnes,  
Dessous les sapins résineux,  
Vous goûterez dans la campagne  
Le calme qui vous rend heureux.  
Parmi la menthe et la lavande,  
Et les jolis rhododendrons,  
Quand dans le ciel ces fleurs ré-  
pendent le doux parfum que  
nous aimons,  
Voilà pourquoi,  
Le coeur plein de foi,  
Vous aussi vous chanterez parfois.  
Venez à Corps pour être heureux,  
Car c'est un beau pays de rêve  
Où la vie paraît bien plus brève  
qu'elle ne paraît sous d'autres  
cieux.

LA CHAPELLE SAINT ROCH A CORPS

Voilà près de cent ans que ton humble  
chapelle  
Profile dans le ciel son monotone cloche:  
Et que sous les arceaux de ton temple  
sacré,  
Se presse chaque année une foule fidèle.  
Je ne suis pas de ceux que Sainte  
croyance,  
Au pied de tes autels amène à pas  
tremblants,  
Je ne suis pas de ceux dont le coeur  
repentant  
Va, dans tes lieux bénis, se bercer  
d'espérance.  
Mais j'adore m'asseoir sur tes bancs  
lourds de pierre,  
Dont les lambeaux épars attestent  
les vieux ans.  
Et j'aime, chaque jour, quand revient  
le printemps,  
Venir me reposer sous ta croix  
séculaire.  
J'aime rêver le soir, quand la  
brise légère  
Secouant les grands bois de son souffle  
berceur,  
Répand dans le ciel pur une douce  
fraîcheur  
Et remplie du parfum de la fleur  
printanière.  
J'aime entendre le son de ta cloche  
sonore,  
Dont le tintement retentit au  
lointain,  
Et mon coeur se complaît lorsque  
ta voix d'airain  
Vibre dans l'air du soir ou lorsque  
paraît l'aurore.  
Je contemple les monts, dont les cimes  
neigeuses,  
Projetent dans le ciel leur blanc  
manteau d'argent ;  
J'admire les sapins au calme  
reposant  
Qui tapissent les flancs des montagnes  
rocheuses.

CONCOURS DE PETANQUE  
\*\*\*\*\*

Le Mardi 26 Juin, le Club a pris de l'altitude, de nombreux membres ayant participé au concours de pétanque annuel, qui s'est joué à Boustique.

Après 3 parties âprement disputées, les joueurs et les autres se sont retrouvés au Restaurant DUMAS, pour apprécier un délicieux repas, préparé par Bernard et servi par son équipe familiale. Au dessert, avait lieu la remise des prix, les 2 coupes étaient attribuées aux premiers :

Mme Jeanine BLANC et Louis MASSE,  
et différents prix récompensaient tous les joueurs.

CLASSEMENT

1 BLANC Jeanine	MASSE
2 MARY Léon	BERNOU S
3 BLANC Louis	ROUX Marcelle
4 GONZALEZ Suzon	ROUX L
5 JAMBON	CORREARD Judith
6 BERNOU	BALMET Solange
7 DAVIN Solange	PELLISSIER
8 GONZALEZ	GALVAIN Jeanne
9 ROCHE	MARY Mathilde
10 BOREL	GUEYDAN Jeanne
11 CARMINATI	MASSE HENRIETTE
12 DAVIN	CHARLES Odette
13 PELLISSIER	CHARLES Simone
14 TOZZI	ANDRIEUX
15 TOZZI	ARBOUET Juliette
15 RIVIERE	JAMBON Pauline

...ETC...



AU TERRAIN DE FOOT

LE MATIN A PARTIR DE 9 HEURES ET L'APRES-MIDI A 17 HEURES :

PRACTICE DE GOLF ET TIR A L'ARC

PEDICURE

Une pédicure donnera des soins le jeudi 19 Juillet de 13H 30 à 18H, Salle de la Mairie, possibilité de s'inscrire le mardi 17 Juillet à la Permanence du Club.

**CALENDRIER DES FETES 1990**

JUILLET

DIMANCHE	15	VENTE DES BRIOCHES CLUB 3ème AGE FILM DOCUMENTAIRE "L'ANTARTIQUE"
MARDI	17	CONCERT MUSIQUE Eglise de CORPS
MERCREDI	18	18H 30 CINEMA "OLIVIER et COMPAGNIE" 21 H CINEMA "TATIE DANIELLE"
VENDREDI	20	CONCERT MUSIQUE Eglise de CORPS
SAMEDI	21	BAL à PELLAFOL  FEU D'ARTIFICE DES ENFANTS jardin de ville
DIMANCHE	22	FILM DOCUMENTAIRE "ALASKA"
du 16 au 22		COMMEMORATION au SANCTUAIRE DE LA SALETTE de l'accident d'avion de l'Obiou
MARDI	24	VISITE COMMENTEE DE CORPS départ 20H 30 devant l'église
MERCREDI	25	18 H CINEMA "Les DIEUX SONT TOMBES SUR LA TETE" (suite) 21 H CINEMA "LE CERCLE DES POETES DISPARUS"
VENDREDI	27	CONCERT MUSIQUE Eglise de CORPS
SAMEDI	28	BAL à LA SALETTE
du 23 au 29		STAGE AEROMODELISME
DIMANCHE	29	CONCOURS DE BOULES-Challenge de la Municipalité FOIRE ARTISANALE FILM DOCUMENTAIRE "LES ALPES"
MARDI	31	CONCERT MUSIQUE Eglise de CORPS

## AOÛT :

- 4 Août : Corps - Bal du Foot.
- 4 Août : Pellafol - Bal Musette.
- 5 Août : Kermesse - Tombola - Club du 3ème Age.
- 7 Août : Concert - Eglise de Corps.
- 11 Août : Corps - Bal du Foot.
- 11 Août : Village de la Salette - Bal.
- 12 Août : Concert - Eglise de Corps.
- 13-19 : Tournois de Tennis - Club de Corps.
- 14 Août : Soirée - Comité des Fêtes de Corps.
- 14 Août : Concert de Musique - La Salle-en-Beaumont.
- 15 Août : Fête du lac - Bal.
- 18 Août : Bal Musette du Club du 3ème Age.
- 18 Août : Concert - Sainte-Luce.
- 19 Août : Quet-en-Beaumont - Bal.

LUNDI 20 : FILM DOCUMENTAIRE "ALASKA"

26 Août : La Boule du Chamois - Challenge Jean Reynier.

MERCREDI 29 : FILM DOCUMENTAIRE "LES ALPES"

Juillet-Août:- Tous les dimanches, concerts d'orgue au Sanctuaire de la Salette.

- Tous les mercredis cinéma à Corps (consulter les programmes).

- Films documentaires ( dates non définies).

## SEPTEMBRE :

- Football: Challenge PORCERO.

Championnat départemental.

Tous les dimanches Matches.

9 Septembre : Challenge " Boule du Chamois "

## OCTOBRE :

14 Octobre : La Boule du Chamois: Concours de la Chèvre.

20 Octobre : Repas de la Chèvre.

## NOVEMBRE :

10 Novembre : Concours de Belote - Club du 3ème Age.

## DECEMBRE :

1er Décembre : Loto - Club Philatélique.

9 Décembre : Loto A.D.M.R. - Corps.

15 Décembre : Loto - Pellafol.

22 Décembre : Loto Foot.

29 Décembre : Loto C.F.C.

## JANVIER 1991 :

19 Janvier : Loto - Pellafol.

CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la Naissance de :

GREGORY , fils de REGINE et JEAN-LOUIS DELARBRE à VIF,et 9eme petit-fils de Mme YVONNE COSTA.

SIMON , fils de VIVIANE et JEAN-NOEL COSTA à AUBERVILLIERS et 10 èmè petit-fils de Mme YVONNE COSTA.

Nous adressons tous nos compliments aux parents et nos meilleurs voeux de bonheur aux bébés.

CARNET BLANC

Dernièrement ont été célébrés les mariages de :

ALAIN GHIO et de MARTINE FERRARI, fille de RAYMONDE et GEORGES FERRARI et petite-fille de Mme AURELIE CHARLES.

CORINNE HOCHEDÉZ et de LIONEL PONÇON, fils de ELIANE ET GUY PONÇON, petit-fils de Mr et Mme LEON MARY.

STEPHANE SIDORE et de NADINE NANTO, fille de ISABELLE et RENE NANTO, petite-fille de Mr et Mme LEON NANTO.

Nous leur adressons toutes nos félicitations et meilleurs voeux de bonheur.

NOCES D'OR

Le 2 Juin, PAULINE et RENE JAMBON, des des PRAS (SALETTE-FALLAUAUX ) ont fêté leur cinquantième anniversaire de Mariage .

Le PETIT CORPATUS s'associe à leur joie et leur souhaite encore de nombreuses années de Bonheur.

CARNET DE DEUIL

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de:

Mr MARCEL ACHARD, de PAQUES, époux de Mme MARCEL ACHARD.

Mme HENRIETTE TIRARD - GATEL, soeur et belle-soeur de Mr et Mme RENE FEGE.

Mr FERNAND ROMAN - FAURE, Père de MONIQUE, CATHERINE et FRANCK ROMAN - FAURE.

Mr JEAN - YVES PERRIARD, frère et beau-frère de LILIANE et EMILE PORCERO.

JACQUES FAURE, de GAP, neveu de Mme MARIA VERCHERE.

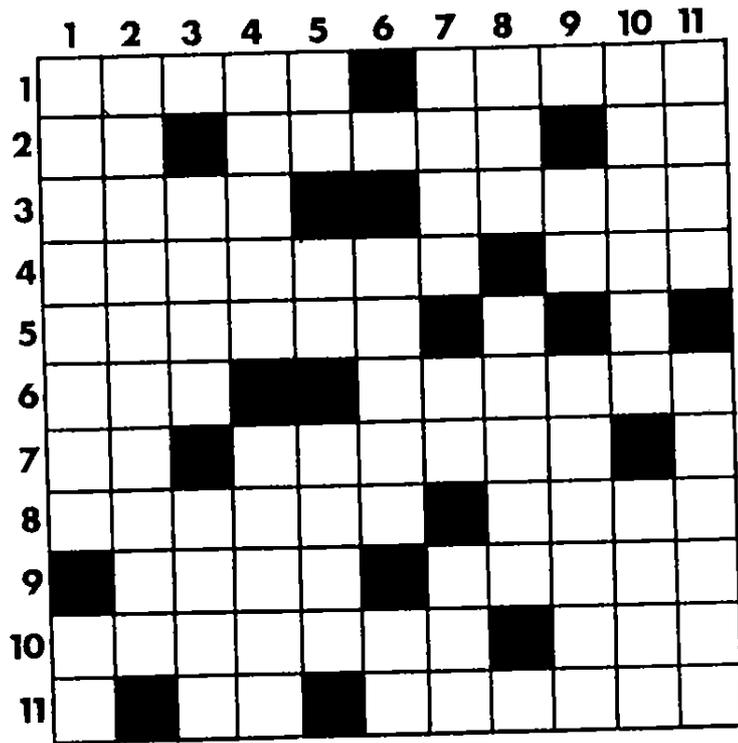
ROBERT ROMAN - FAURE, époux de Mme ANDREE ROMAN-FAURE et père et beau-père de Mr et Mme Maurice ROMAN - FAURE, Mr et Mme DANIEL ROMAN - FAURE,

Mr CLAUDE ROMAN— FAURE et oncle de MONIQUE, CATHERINE et FRANCK ROMAN - FAURE.

Mme EUGENIE BOUCHET - FOUILLET, mère et belle-mère de ROGER et MARIE-JEANNE ALEX.

Nous présentons à leur famille nos sincères condoléances.

# MOTS CROISES



## HORIZONTELEMENT :

1. Danse dans l'après-midi. Justifie un coup de corne. 2. Déchiffré. Mis à l'écart. Symbole pour un métal léger. 3. Foyer. Pas dans le droit chemin. 4. Pierrot pour ceux qui parlent familièrement. Cri. 5. Sorte d'épée. 6. Chevalier. Des pièces très sombres. 7. Article. Prend facilement la mouche. 8. Matrice. Greffe. 9. Souverain musulman. Qui sert couramment. 10. Fabriquées en série. Saison. 11. Règle. Chemins.

## VERTEICALEMENT :

1. Peut servir pour la retraite. S'en va parfois de la poitrine. 2. Sont entièrement chaussées. 3. Une chose sans importance. Fit circuler. 4. N'admettent pas. Instrument de chirurgie. 5. Préposition. Pour lier. Pas altérée. 6. Vieux poètes. Un peu d'espoir. 7. Marine parfois. Participe gai. Pas neuf. 8. Des cailloux dans le désert. Comme certaines terres. 9. Fleuve côtier. Danse ancienne. 10. Marchande parfois. Chef. 11. Patrie de philosophes. Monuments funéraires.

